

# REVUE DE PRESSE du 5 au 10 juillet 2011

## Les évènements majeurs de la semaine

---

Cette semaine s'est déroulée en trois temps. Les deux premiers jours marquant le succès de l'appel à la déclaration solennelle des Loges qui fera l'objet de notre premier chapitre.

Le second temps de la semaine fut marqué par les critiques de ceux qui craignent que cette déclaration ne soit rien d'autre qu'un appel à la scission. Le troisième temps marquant cette fin de semaine est un appel à l'union sacrée générale entre toutes les sensibilités de l'opposition.

Le second chapitre de votre revue sera consacré aux actes de révolte divers. Le troisième à la lutte pour le maintien et la succession.

Comme de coutume nous terminerons votre Revue de Presse par des sujets divers.

### La déclaration solennelle des Loges

#### **Le Mardi 5 juillet**

Le **Myosotis Ligérien** nous invite : « [Unissons-nous](#) ». Tamino nous témoigne du succès immédiat de l'appel à la déclaration solennelle des Loges. Nous y apprenons aussi que Stifani a essuyé une bronca lors de la réunion des GM Européens à Bruxelles le vendredi 1<sup>er</sup> juillet dernier.

#### **Le Mercredi 6 juillet**

Le **Blog FMR** ouvre une : « [Petite foire aux questions sur la déclaration solennelle des Loges](#) ». Nombre de commentaires et d'articles ayant, depuis sa parution, questionné le bien fondé et l'efficacité de cette déclaration. Il apparaît nécessaire de retranscrire in extenso le texte des réponses par Claude Seiler.

#### **« La déclaration solennelle fait le jeu de François Stifani : FAUX**

*Tout ce qui montre que les Frères sont opposés à François Stifani ne peut faire son jeu ; au contraire, la déclaration vise à établir de façon incontestable à quel point François Stifani est désavoué par les membres de l'association sur le plan civil, par les Frères sur le plan maçonnique.*

#### **La déclaration solennelle des Loges est un appel à la scission : FAUX**

*Il s'agit avant tout de contrer la manœuvre de François Stifani qui tente de préserver sa situation en séparant les aspects civils et maçonniques : je ne suis pas président mais je suis encore Grand maître. De même, par cette déclaration, les Frères restent des membres de la Grande Loge nationale française mais se démarquent d'un point de vue maçonnique.*

#### **La déclaration solennelle des Loges nous fait perdre la régularité : FAUX**

*La reconnaissance de la régularité de la Grande Loge nationale française est en question, y compris et surtout par la Grande Loge unie d'Angleterre. En prenant nos distances avec les pratiques de François Stifani, nous marquons notre volonté de préserver cette reconnaissance dans chacune de*

*nos Loges, de nos Chapitres de l'Arche royale et de tous ceux avec qui nous entretenons des relations maçonniques.*

**La déclaration solennelle des Loges nous empêchera de voter à l'Assemblée générale : FAUX**

*La déclaration conserve aux Frères toutes les prérogatives sur le plan civil. Y compris bien entendu celle de voter à l'assemblée civile.*

**Les Loges qui signeront la déclaration solennelle ne pourront plus se réunir dans les locaux de la GLNF, notamment à Pisan : FAUX**

*Comme précédemment - et nous l'avons vérifié - signer cette déclaration ne rompt pas les engagements civils, notamment le fait d'être logé par l'obédience*

**La déclaration solennelle des Loges est soutenue par FMR-Myosotis : VRAI**

*Même si nous ne sommes pas à l'origine de cette déclaration, nous la soutenons et la relayons ainsi d'ailleurs que certains Grands Maîtres provinciaux.*

**La déclaration solennelle est un tournant dans la ligne de conduite FMR-Myosotis : FAUX**

*Nous avons toujours clamé, continuons de clamer et clamerons toujours que le fondement de la maçonnerie, c'est la Loge. La déclaration solennelle, en dehors du contexte de régularité et de report du calendrier judiciaire, est la première vraie occasion pour les Loges de montrer leur émancipation d'un pouvoir arbitraire qui a depuis trop longtemps fait croire à son importance spirituelle et a privé les Loges et leurs Vénérables Maîtres de leur vraie destination : incarner à elles seules la construction du Temple du Roi Salomon ; lequel Roi Salomon n'avait aucun besoin de dignitaires en tablier bleu dans son dos, pour lui dicter sa conduite. »*



Toujours désireux de voir son point de vue personnel triompher sur celui pourtant très proche de FMR Myosotis, le **Myosotis de Septimanie** nous invite à relire la déclaration de la RL La Perle de Lumière qui le 17 février dernier avait proclamé revenir aux statuts de 1986 et se plaçait sous la protection de Me Legrand. Pour ce faire il publie : « [Il est possible de rester autonome à la GLNG juridiquement et maçonniquement parlant](#) ».

### **Le Jeudi 7 juillet**

Anaxagore du **Myosotis Brie Champagne Marches de l'Est** signe : « [D'une soumission à l'autre](#) » ; un article déterminant qui marque selon nous le point d'orgue de la semaine tant il répond de manière claire et inexorable à l'ensemble des détracteurs de FMR Myosotis qui se déchaînent depuis le délibéré manqué du 1<sup>er</sup> juillet.

Nous avons décidé de consacrer l'**annexe 1** à sa publication intégrale afin qu'un maximum de Frères puissent en avoir connaissance.

### **Les Mardi, Mercredi, jeudi, Vendredi, du 5 au 8 juillet**

Réagissant en particulier à la liste diffusée par les 15 GMP, le **Collectif Rhodanien** fournit quasiment [chaque jour une ou plusieurs lettres de loges](#) de la vallée du Rhône qui demande à l'ex GMP, J Stu..., de quel droit il les a inscrites sur cette liste, sans les avoir consultées. Il s'agit de Loges qui se veulent régulières et sont farouchement opposées à Stifani ne le reconnaissant plus, souvent depuis déjà

des mois. Ce n'est donc pas la mention de leur opposition à stifani qui les rend très mécontentes, bien au contraire, mais la récupération à titre personnel qui en est faite par l'ex GMP local.

### **Le Vendredi 8 juillet**

Le **Myosotis Maine Atlantique** nous informe : « [La déclaration des Loges Souveraines et Régulières, ça avance !](#) ». De nombreuses Loges de cette province y sont désignées comme venant de se joindre à ce grand mouvement. Nous y apprenons aussi que :

**« La Grande Loge d'Ecosse vient de donner mandat à son GM pour, qu'en liaison avec la GL d'Irlande, soient suspendues toutes les relations avec la GLNF "jusqu'à ce que la situation en France redevienne conforme aux vrais principes de la FM"(sic). Une réunion a été demandée la semaine prochaine, avec la GLUA, avec inscription de ce point à l'Ordre du Jour. »**

### **Le Samedi 9 juillet 2011**

Le **Myosotis Ligérien** et le **Blog FMR** nous donnent des compléments d'informations sur : « [Le processus de vote en Loge](#) ». Si vous avez des doutes sur le modus operandi préalable aux envois des déclarations solennelles de vos Loges, vous pouvez utilement vous y référer.



Toujours pas convaincu par la déclaration solennelle des Loges selon le modèle reproduit par FMR et la plupart des blogs Myosotis, le **Myosotis Grande Couronne** fait bande à part et propose son propre modèle de lettre et invite les Loges à s'y référer pour témoigner de leur : « [Non à la scission et aux 15 ex GMP](#) ».

## **Les actes de révolte divers**

### **Le Mercredi 5 juillet**

Après s'être amusé la veille du comportement du : « [Beauf magnifique](#) » qui croit mieux remplacer son prédécesseur toulousain en faisant disparaître les portraits de son prédécesseur ; le **Myosotis Occitan** s'interroge : « [Qui détient l'autorité à la GLNF ?](#) ». Une belle lettre adressée par l'un de nos nombreux Frères radiés à Maître Legrand. Pourquoi tolère-t-elle tant d'usurpations de titres à une gouvernance démissionnaire et pourquoi laisse-t-elle cette dernière continuer son œuvre destructrice ? Il est hélas à craindre que cette lettre, tout comme les autres se heurte au mutisme et peut être à l'indifférence la plus totale de notre mandataire.



Le **Myosotis Limousin Marche-Périgord** gronde : « [Il ne faut quand même pas dire n'importe quoi !](#) ». Un réquisitoire contre un article publié sur le blog **Le Tablier Blanc** de Jean Murat et intitulé : « [Les dangers du fédéralisme](#) ». Comme il ne vous aura pas échappé, tout comme le Myosotis de Septimanie l'équipe de Guinguoin est résolument partisan du fédéralisme...

## **Le Jeudi 7 juillet**

Le **Myosotis PACA** nous annonce : « [La GL Régulière de Turquie condamne la gouvernance de la GLNF mais pas les Frères](#) ». Bien que la synthèse soit tout entière contenue dans le titre de cet article, en voici un extrait qui apporte un éclairage complémentaire:

« [...] *Il est à noter que cette déclaration ne pratique pas la langue de bois. La responsabilité des troubles que nous subissons est clairement attribuée à l'esprit de la gouvernance maçonnique qui a conduit à la situation actuelle la Grande Loge Nationale Française.* [...] »



Le **Myosotis Réunionnais** nous confirme que : « [L'inquisition est en route](#) ». Tout comme en métropole, les tribunaux d'exception continuent de se réunir pour punir radier mettre en sommeil et décider d'autres châtiments. Dans le monde profane le pays se lèverait pour crier au scandale alors que dans le monde maçonnique peu semblent s'en émouvoir ! Frères de la Réunion allez soutenir vos suppliciés !



Le **Myosotis des Flandres** nous livre un : « [Message du collectif Frères d'en Flandres](#) ». De belles initiatives pour se soutenir le moral entre vrais Frères ; mais aussi pour se tenir informés et savoir qu'elle est la juste attitude à adopter pour la rentrée.

## **Le Samedi 9 juillet**

Le **Myosotis Limousin Marche-Périgord** relayé par le **Myosotis de Septimanie** lance un : « [Appel à l'union sacrée à tous les vrais maçons](#) ». Guinguoin affirme que la politique de pourrissement de la situation est profitable au Guide. Nous vous livrons ci-dessous un large extrait de cet article unitaire.

« [...] *Pour résoudre notre problème, c'est effectivement très simple, il suffit que chaque Loge, après un vote de ses membres, refuse de reconnaître la gouvernance actuelle et de le déclarer **simplement et uniquement** par l'intermédiaire d'un blog. Cela permettra de savoir sur qui ont peut compter.*

*C'est déjà fait par de nombreuses Loges mais cela doit être maintenant une déferlante.*

**La seule condition pour faire l'union sacrée, est de rassembler immédiatement tous les vrais maçons de notre GLNF, de se compter et simplement, d'abandonner l'idée d'imposer aux autres tel ou tel candidat, facteur immédiat de conflit, personne ne pouvant se targuer d'être la panacée.**

**L'Union Sacrée est possible immédiatement si on abandonne l'idée de reprendre au bénéfice de quelques uns le contrôle de notre institution, je sais bien que pour certains, l'idée de passer par un vote de l'ensemble des représentants des Loges pour être le futur GM de demain est difficile à prendre mais c'est le prix à payer pour gagner.**

*De grâce, mes Frères, ne nous battons pas pour imposer un candidat, il sera bien temps de décider lequel sera le meilleur le moment venu, pour nous conduire lorsque nous aurons gagné ; arrêtons les rencontres secrètes (permanentes et du reste pas très secrètes), les accords de boutique, les alliances contre nature, les flatteries pour obtenir des ralliements...etc., où tout le monde ressort affaibli. Rassemblons nous, uniquement pour virer ceux qui ont perverti le système et provoquons*

*immédiatement une AG spontanée, nous mêmes, de l'ensemble de ces Loges. Si nous sommes une écrasante majorité à le vouloir, nous pourrions prétendre être les dignes héritiers de nos pères fondateurs.*

*La bataille juridique n'est certainement pas finie, il faudra, elle aussi la terminer et la gagner mais elle ne peut être la seule solution à nos problèmes. La lenteur des actions judiciaires et la possibilité de les multiplier à l'infini sont les meilleurs alliées de François, abandonnons l'idée que cela pourra suffire et prenons nous en main. [...] »*



Sirius Black du **Myosotis Maine Atlantique** veut aussi croire à l'union : « [L'union sacrée pour virer Stifani : une utopie ???](#) ». Oublions les candidatures à sa succession ainsi que nos attaques contre les 15 GMP dont certains sont fréquentables nous dit Sirius Black oublions les petites divergences entre FMR et certains Myosotis.

« [...] Il y a **URGENCE** à mettre les **CANDIDATURES** en **SOMMEIL** et à faire "**HALTE AU FEU**" entre opposants ! Qu'aucun ne nous assène plus que "**seule SA position**" est **LA** bonne et ... maçonnique !

*La condition Sine Qua Non pour qu'il y ait demain un nouveau GM ... c'est de **VIRER l'Actuel** ! [...] »*

## La lutte pour le maintien et la succession

### **Le Mardi 5 juillet**

Le **Myosotis de Septimanie** annonce : « [La girouette de Massilia en action, le Jean-Luc Venturino nouveau est arrivé](#) ». Cet article publie la l'invitation de ce dernier conviant les Frères de sa province à se rallier à son panache blanc lors d'une réunion destinée à « sauver la GLNF ».

### **Le Vendredi 8 juillet**

Le **Myosotis de Neustrie** s'interroge : « [Un nouveau GMP pour la Neustrie ?](#) ». Il semblerait que le président démissionnaire cherche à nommer de nouveaux illégitimes ? A suivre...



Le **Myosotis Paris Grande Arche** publie : « [Zecchini le Robespierre de P.G.A. !](#) ». Il n'est pas content le GMP substitué ; il tranche des têtes menace tous azimuts. Il n'a pas reçu les comptes et les avis d'élection ! Quel crime de lèse majesté. Mais Pierre Brossolette de conclure avec flegme :

« [...] Alors le sieur Zecchini nous prend pour des truffes, car si la Loge n'a pas d'existence légale en quoi ne pourrait-elle pas se désolidariser de la GLNF ? Nul ne peut perdre sa qualité de membre de l'association GLNF, sous le fallacieux prétexte qu'une émanation sans existence légale se désolidariserait de sa mère ! [...] »

### **Le Samedi 9 juillet**

Le **Myosotis Occitan** nous invite à ne pas nous laisser prendre par la : « [Manipulation du G15](#) ». Bruno Martin nous invite à prendre connaissance de la [lettre de mise au point de la RL François](#)

[Rabelais](#) qui met en évidence l'arnaque de ce G 15. Il y est confirmé que parmi les 15 GMP dissidents certains n'hésitent pas à déclarer à tort être soutenus par des Loges qui bien au contraire s'opposent à eux.



Ce même jour, le **Myosotis PACA** nous témoigne : « [Du Stifanisme à géométrie variable](#) » de sa région. Vous y verrez à quel point les attitudes des nouveaux promus dans les provinces découpées sont disparates ainsi que celle du GMP historique de Massilia dont César nous décrit le tout nouveau credo pour conserver la « propriété » de son fief.

### ***Le Dimanche 10 juillet***

Le **Myosotis Breton** s'inquiète : « [Le cadavre bougerait-il encore ?](#) ». Vous pourrez y lire la lettre adressée le 8 juillet par le Guide à ceux qu'il nomme encore ses GMP. Nous ignorons la liste exhaustive des destinataires. Par contre nous découvrons sans surprise les remerciements chaleureux du Guide envers tous ceux qui l'épaulent en ces temps difficiles. Toujours sans surprise le Guide confirme que tous les audits sont absolument irréprochables et témoignent du désintéressement de notre ancienne gouvernance. Plus rien ne semblerait donc s'opposer à son départ, mais pourtant elle semble bien vouloir rester !

## **Articles divers**

### ***Le Jeudi 7 juillet***

Le **Myosotis de Lutèce** nous annonce : « [Les vacances de Mme Legrand](#) ». Pierre de Taille nous rappelle que sa mission d'intérim est censée s'arrêter le 24 juillet prochain. Cet article explique de manière concise comment notre administrateur ad' hoc va selon toute évidence jouer les prolongations vu les obstacles savamment mis sur sa route par notre cher Guide. Nous vous livrons cet article in extenso en **annexe 2**.

## **EN CONCLUSION**

---

Dans un climat fortement marqué par les congés estivaux, cette fin de semaine nous laisse espérer plus de cohésion entre les diverses sensibilité des opposants au Guide. Le sentiment qui semble en effet prévaloir est : faisons tous ensemble qu'il parte nous verrons ensuite comment harmoniser nos points de vue.

Le retrait de la reconnaissance de la GLUA semble désormais imminent...

De nombreux blogs sont en demi sommeil, nous n'en continuerons pas moins à vous tenir informés durant cet été.

# Annexe 1

---

## D'une soumission à l'autre par Anaxagore

Le 1<sup>er</sup> juillet aurait pu être un jour historique pour la GLNF. Les maladroites du système judiciaire en auront décidé autrement, et force est de constater qu'il règne aujourd'hui sur nos blogs, et certainement dans l'esprit de nombreux Frères une grande confusion.

La déclaration des Loges Régulières, reprise non par « *certaines* » mais par les deux-tiers des Myosotis (plus précisément par 19 des 29 blogs actifs) n'aura pas été étrangère à cette confusion. Il convient ici de balayer devant notre porte, et de constater, à la grande joie de nos détracteurs, que notre communication n'aura pas été à la hauteur de l'évènement.

*Sans remettre en cause un seul instant cette déclaration*, je n'aurai de cesse de redire que cette suspension provisoire des relations avec la GLNF n'est en aucun cas, comme certains l'ont trop facilement lu, une scission, ou une sortie de l'Obéissance. (Voir à ce propos la [FAQ](#) publiée par FMR). Elle doit être considérée comme la mise en œuvre d'un principe de précaution vis-à-vis de la direction d'une Obéissance qui s'est définitivement écartée des Landmarks et comme un message fort adressé aux Grandes Loges étrangères qu'elles aient ou non déjà suspendu leurs relations avec la GLNF.

Les Loges sont les éléments constitutifs de l'Obéissance, on ne le répétera jamais assez. Est-il donc illégitime qu'aujourd'hui elles dénoncent l'autorité censée les représenter en suspendant provisoirement tout lien maçonnique avec une entité qui a cessé d'en être la légitime expression ? Doivent-elles consentir à subir sans protester les décrets de suspension des Grandes Loges dont leurs Membres sont directement victimes ?

### **Quand les pyromanes crient au feu**

Les objections à cette démarche sont nombreuses, mais ne résistent pas à l'examen.

*Cet appel serait superflu, après la déclaration de non-reconnaissance de François Stifani qui aurait été signée par plusieurs centaines de Loges ?*

On a aujourd'hui la confirmation que cette déclaration (que 90% des Loges aurait effectivement pu signer) n'était, sous couvert d'une contestation ouverte de l'ex Grand Maître, rien d'autre qu'un plaidoyer pour le « club des quinze »...

*Les Loges signataires de cet appel ne pourraient pas voter à la prochaine Assemblée Générale ?*

Il est curieux que ceux qui utilisent aujourd'hui cet argument aient été silencieux lors de l'appel du « club des quinze ». Car, vu de Pisan, quelle différence fondamentale y-a-t-il entre une Loge qui ne reconnaît plus François Stifani et une Loge qui suspend provisoirement sa reconnaissance de la GLNF ?

Auraient-ils également oublié, qu'à l'appel de FMR et des Myosotis le paiement des cotisations a été différé dans plus de la moitié des Loges de la GLNF (hors prélèvement autoritaires de Pisan), et que, toujours vu du troisième étage, ces Loges réfractaires ne sont pas qualifiées pour voter...

## **Les vrais enjeux judiciaires**

Au-delà de ce mauvais débat, on semble perdre de vue qu'à ce jour, la définition même du collège électoral est suspendue à la décision de la Cour d'Appel.

En effet, ceux qui minorent la portée de cette décision passent sous silence le fait qu'au-delà de l'annulation de l'AG plurilocalisée du 16 octobre, la Cour d'Appel a été saisie de la dichotomie entre la fonction de Président et le mandat de Grand Maître et par voie de conséquence de la composition du collège électoral amené à voter lors de la prochaine AG.

On nous dit aussi, mais sans le démontrer, que cet appel des Loges ferait le jeu de François Stifani. En quoi l'isolement de plus en plus important de l'ex Grand Maître pourrait-il le servir, sauf à se faire huer, comme le week-end dernier à Bruxelles par ses homologues européens, ou simplement à lui permettre de se maintenir quelques mois de plus au pouvoir. Chacun aura noté que ses dernières communications tournaient à vide, tant le report de la décision de la Cour d'Appel est venu bousculer ses plans.

Enfin, l'argument selon lequel FMR et les Myosotis chercheraient à créer leur Obédience mérite que l'on s'y arrête un instant.

Sans vouloir jouer les anciens combattants –mais 19 mois, c'est long- nous avons toujours écrit que, comme ceux du 4 décembre, nous nous étions exprimés pour sauvegarder les valeurs de la GLNF.

Lorsque, certains s'en souviendront, le Myosotis Libre a fait campagne pour une sortie de la GLNF et la création d'une Obédience, nous nous sommes séparés, car cette stratégie n'entraîne pas dans nos choix.

Lorsque FMR a été assignée en concurrence déloyale par François Stifani, qui a cru un instant à l'époque à cette histoire fantaisiste de création d'Obédience ?

Lorsque FMR a lancé ses premières actions judiciaires, pour restaurer le droit civil au sein de l'Association, lorsque nous avons en commun organisé les Assises pour la Refondation de la GLNF, et lorsque nous avons enfin publié, avec votre concours, le Livre Blanc pour la Refondation de la GLNF, qui est venu nous dire que nous étions en train de créer une nouvelle Obédience ?

Personne.

Quel est donc ce mauvais procès que l'on veut nous faire aujourd'hui ? Ne vient-il pas de ceux – largement minoritaires- qui s'obstinent à perpétuer le fonctionnement d'un système dont on a vu les limites, soit en fantasmant sur leurs chances d'élection par un Souverain Grand Comité aujourd'hui aux ordres, soit en rêvant comme d'autres à la création d'une nouvelle obédience, Canada Dry d'une GLNF débarrassée de François Stifani, maintenant qu'ils savent qu'ils ont définitivement perdu ses faveurs et la possibilité de les reconquérir ?

Drôle d'alliance objective contre FMR et les Myosotis, qui, à ce jour, présentent **le seul projet** de refondation cohérent, certainement perfectible, mais qui a pour les uns et les autres l'immense défaut de remettre la Loge au cœur du système !

Drôle de ralliement de tous les Faucons et les Yaka qui n'ont de cesse depuis le début de cette crise que de s'opposer systématiquement à tout, un jour contre François Stifani, le lendemain contre les Myosotis, et le jour d'après contre les deux !

## **La seule question**



Il n'y a en fin de compte qu'une divergence fondamentale entre les opposants à François Stifani. Elle tient précisément à la place que l'on veut donner à la Loge dans ce que sera la GLNF de demain.

Quand certains pensent et s'organisent autour d'un système qui « fait » les Loges, nous continuons à croire que le système n'existe que par les Loges, et que l'Obédience n'est que l'outil de l'Ordre.

Quand, depuis des mois, nous disons, nous hurlons, quelquefois dans le désert, qu'il faut d'abord mettre en place une réforme, avec, aussi difficile qu'il soit de l'entendre, toutes les parties en présence, allons-nous accepter demain de signer un chèque en blanc à tel ou tel candidat ?

Allons-nous refaire les mêmes erreurs qu'en 1997 et nous détourner à nouveau, par lâcheté, ambition, confort intellectuel, lorsque des règles iniques ont fait de notre Obédience ce qu'elle est devenue aujourd'hui ?

Au-delà de cet appel des Loges à suspendre provisoirement leurs relations maçonniques avec la GLNF, la question qui **vous** est clairement posée aujourd'hui est celle de **votre** implication dans l'Obédience que **vous** voudrez demain.

Sinon, préparez-vous à passer d'une soumission à une autre.

---

## Annexe 2

---

### Les vacances de Madame Legrand

A l'image des *Vacances de Monsieur Hulot*, les Vacances de Mme Legrand vont sans doute être riches en rebondissements imprévus ou surréalistes !

Rappelons que la mission d'intérim de Mme Legrand s'arrête au 24 juillet 2011.

Va-t-elle voir son CDD se commuer en CDI ?

D'après l'[Ordonnance du Tribunal de Grande Instance](#) de Paris, elle a été nommée il y a 6 mois car la GLNF n'avait « plus d'organes » ! (*sic*)

Les *organes* en question avaient démissionné le 21 janvier 2011 : « membres du Conseil d'Administration parmi lesquels figure le Président ».

Le rôle de l'Administrateur, purement temporaire, était de permettre l'exécution de la décision du 07 décembre 2010.

Rappelons qu'il s'agit du même Jugement du TGI de Paris pour lequel nous attendons la confirmation par la Cour d'Appel ce 1<sup>er</sup> juillet et qui se trouve renvoyé à plus tard.

Normalement, cela ne se passe pas comme ça.

Quand le Grand Maître démissionne, **c'est le Député Grand Maître qui est censé assurer l'intérim** jusqu'à l'élection d'un nouveau Grand Maître par la plus proche Assemblée Générale (*article 2.4 Règlement Intérieur de la GLNF*)

Remarquons, par ailleurs, que c'est bien **l'Assemblée Générale qui élit le Grand Maître** et non pas, comme on le voit souvent écrit, le « Souverain Grand Comité » et dont l'appellation a disparu depuis 2009.

Pourquoi les textes qui nous régissent n'ont pas pu se voir appliquer?

Parce que, dans une démission normale, le Conseil d'Administration reste en place et une nouvelle Assemblée Générale décide des mesures à prendre.

Parce que, dans une démission normale, le Grand Maître se dessaisit de toutes ses fonctions (*ce que François Stifani a admis dans un premier temps avant de faire volte-face*) et là encore ça repart.

Mais vous connaissez bien la suite...

Exit l'intérim du Député Grand Maître puisqu'il y avait encore en place, et contre toute attente, un Grand Maître survivant *ex nihilo*, qui brassait de l'air, et pas que de l'air d'ailleurs, rédigeait force ordonnances sur papier à l'en-tête de la GLNF, menaçait, éruçait, se déclarait en dehors et surtout au-dessus de nos statuts et règlements triviaux, profanes, quantités négligeables car non maçonniques !

Madame Legrand regardait pensivement son Ordonnance qui lui demandait, en dehors de tâches comptables et administratives classiques, de convoquer une Assemblée Générale pour qu'on s'en sorte.

Rien, mais absolument rien, de maçonnique là-dedans. Elle pouvait s'appuyer sur des textes clairs, remaniés en 2009, non ambigus, purement civils.

Alors, pourquoi ne bougeait-elle pas ?

Voici quelques pistes, car il y en a de nombreuses :

Elle a vu, avec l'article 1.2 du Règlement Intérieur, que l'Assemblée (*supposée élire le Grand Maître*) était composée de membres de droit et de membres délégués que sont les Vénérable Maître et Premier Surveillant de chaque Loge.

Pas de problème, a priori. Sauf que...maintenant, **les Délégués avaient soudain envie de venir voir ce qui se tramait**, et tout cela faisait beaucoup de monde, et tout ce monde votant à main levée, il fallait compter les votes de 3 000 à 4 000 participants !

Elle a, sans doute, un peu paniquée ; les huissiers ayant déclaré qu'un tel décompte s'avérait impossible, même à la majorité simple.

En regardant les textes, elle a vu aussi (*Article 2.3 du R.I.*) que le candidat à la Grande Maîtrise devait, avant l'Assemblée Générale, être DESIGNÉ par un collègue - *l'ancien SGC* - à bulletins secrets.

Qui réunit ce collègue ? Les textes ne disent rien de précis, sinon que c'est le Grand Maître qui fait tout.

François Stifani s'est engouffré dans la brèche, horrifié, voyant des mains profanes agir sur « les membres qu'il a lui même nommés ». Sacrilège ! Vade retro ! Dodo...

### **Sac de nœuds.**

Madame Legrand, sous l'autorité de Monsieur Patrice Kurz qui l'a nommée, a alors visiblement jeté l'éponge, et attendu que l'autorité judiciaire se prononce à nouveau et éclaire sa mission.

Pour ne pas rester les bras croisés, elle a fait procéder à des audits, sans les communiquer publiquement, en tous cas.

Sans lire dans le marc de café, on peut tenter d'imaginer la suite.  
D'abord le 24 juillet 2011 : Stop ou Encore ?

Certainement pas Stop puisqu'il n'y a toujours pas d'« organes ».

Alors, Encore ?

En rallongeant la mission ? Pourquoi pas mais les problèmes ne seront pour autant pas démêlés.

En élargissant la mission ? Pourquoi pas mais je ne vois pas un Juge qui commettrait une nouvelle ordonnance s'écarter beaucoup du texte de base, c'est-à-dire du jugement du 07 décembre 2010 pour lequel il y a Appel non confirmé.

Et, je ne vois pas non plus, sauf un Juge de l'exécution - ce qui n'est pas le cas - se prononcer sur les articles de notre Règlement Intérieur.

Cette valse-hésitation risque donc de s'étirer jusqu'à la décision de la Cour d'Appel qui devra se prononcer sur les demandes formulées par Maître Teitgen, c'est à dire, pour faire court, **sur la réelle démission du Grand Maître.**

Bien sûr, il faudra alors éradiquer sans faiblir tous les tripatouillages (*si, si, c'est français !*) pendant et avant l'intérim.

La route est longue pour aboutir à un tel résultat, finalement presque dérisoire...

Il ne nous reste plus, placés comme nous sommes sous une chape judiciaire, qu'à préparer l'Après, et c'est un exercice estival plutôt difficile.

Aussi, sauf coup de tonnerre PENAL dans ce beau ciel d'été, courage et persévérance à vous tous, mes Frères.